

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 9 FEVRIER 2017

8/1 - ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ANNUELLES AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES, EDUCATIVES ET CARITATIVES

Les membres du conseil municipal sont invités à se prononcer sur l'attribution des subventions 2017 aux associations locales conformément aux tableaux et dispositions suivants :

A. Subventions de fonctionnement

Bénéficiaires	Montants en €
ACTE	150,00
Act'Terre	150,00
AMIFA	770,00
Amis de l'école de musique	150,00
Améthyste	150,00
Anciens Combattants	1 200,00
Ararat	200,00
Association des donneurs de voix	150,00
Association Historique	500,00
Association Jean Bosco	200,00
Babelle (Théâtre)	250,00
(La) Cabane dans les arbres	1 000,00
CADLM	1 500,00
Carambol'ages	400,00
Caramel	81 000
Centre Social Imagine	85 500,00
Centre Social Imagine contrat enfance	600,00
Centre Social Imagine animation globale	65 000,00
CESAM	600,00
Chorale D. Savio	500,00
CLCV	1 200,00
Colombie en Nord	250,00
Danse Expression	230,00
DDEN (Délégués Dptaux Ed Nat)	250,00
Etoile du Jeu	150,00
Eugénies	170,00
Harmonie Municipale	20 200,00
Jazz à Mons en Baroeul	150,00
Mieux vivre aux Anémones	150,00

Mons entraide	1 866,00
Mons la chapelle	150,00
Mons Loisirs	150,00
Mons Promotion Culture	110,00
Mons Secourisme	2 150,00
Mons Vacances	1 300,00
MVV (Mons une Ville à Vivre)	150,00
Nord Madame	380,00
Polymuse	150,00
Pont du Lion d'Or	150,00
Prim'enfance	300,00
Promesse	1 300,00
Quatre Saisons	350,00
Saveurs du Marché	1 000,00
Scrabble	150,00
Si Tuenda Gospel	200,00
Théâtre du jeudi	150,00
Upercut	1 500,00
Yezidis	150,00
TOTAL	274 376,00

Ces dépenses seront imputées à l'article fonctionnel 92025, compte nature 6574.

B. Subventions pour projets ou équipements

Bénéficiaires	Montants en €	Objet
Anciens Combattants	1 500,00	Achat de médailles, repas du 11 novembre, sorties « mémoire »
Association Historique	1 500,00	Journées du Patrimoine
CADLM	400,00	Exposition d'Emilie, achat de tapis, achat matériel de couture
Caramel	4 500,00	Séjour familles (1 500 €), Allumoirs (3000 €)
Centre Social Imagine	12 500,00	Jeux ludothèque (900 €), carnaval (4 500 €), Fête du jeu (900 €), activités jeunes (1 500 €), sorties familiales (4 700 €)
CESAM	19 000,00	Dimanches du Barœul (Nos Quartiers d'Eté) – Forum des associations
Danse Expression	1 760,00	Spectacles de danse

Mons entraide	5 250,00	Cotisation banque alimentaire - location véhicules
Mons Loisirs	2 000,00	Matériel pour l'organisation de manifestation à destination des Monsois
Mons Promotion Culture	1 100,00	Dictée, expositions de peintures, salon artisanal de Noël
Prim'enfance	2450,00	Gymboree (atelier motricité, 1650 €) – Danse création (800 €)
TOTAL	51 960,00	

Ces subventions seront versées dans les conditions suivantes :

- 50 % suite à l'adoption de cette délibération par le conseil municipal,
- 50 % sur présentation des justificatifs de dépenses en rapport avec l'objet de la subvention.

Ces dépenses seront imputées à l'article fonctionnel 92025, compte nature 6574.

C. Monitorat technique

Bénéficiaires	Montants en €	Objet
BABELLE	750,00	Cours de théâtre
CADLM	7 000,00	Fitness
Centre Social Imagine	7 000,00	Accompagnement à la scolarité
Danse Expression	8 100,00	Cours de danse
LA CABANE DANS LES ARBRES	7 210,00	Activités parents-enfants
Prim'enfance	350,00	Eveil aux livres
TOTAL	30 410,00	

Ces subventions seront versées, pour les activités organisées par les associations de janvier à décembre, au fur et à mesure de la présentation des documents attestant de l'activité organisée (listes de présence des participants, fiches de paie des intervenants). Pour le mois de décembre, les subventions pourront être versées en janvier de l'année suivante.

Ces dépenses seront imputées à l'article fonctionnel 92025, compte nature 6574.

D. Subvention dans le cadre des accueils collectifs de mineurs

La Ville participe, depuis de nombreuses années, au financement des activités de type « accueils collectifs de mineurs » organisées par les associations monsoises « Caramel », Centre Social « Imagine », « Mons Vacances » et « Promesse », en direction des jeunes de 3 à 18 ans.

Afin de permettre le versement des subventions municipales à ces associations pour l'année 2017, il est proposé de les fixer à la hauteur maximale de :

- 21 500,00 € pour l'association « Promesse », correspondant à ses activités d'accueil de loisirs périscolaire et du mercredi,
- 25 000,00 € pour le Centre Social « Imagine », au titre de ses activités d'accueil de loisirs enfants et adolescents du mercredi, du samedi et des vacances scolaires,
- 24 458,00 € pour l'association « Caramel » au titre de ses activités d'accueil de loisirs périscolaires, du mercredi, du samedi et des vacances scolaires,
- 15 045,00 € pour l'association « Mons Vacances » au titre de ses activités d'accueil de loisirs lors des vacances scolaires.

Pour ces quatre associations, les dépenses seront imputées à l'article fonctionnel 92421 compte nature 6574.

Ces subventions seront versées au fur et à mesure de la présentation, par les associations concernées, des justificatifs nécessaires (états de présence des participants, nombre de journées, de demi-journées ou d'heures de fonctionnement) suivant les barèmes fixés par le conseil municipal lors de sa séance du 17 décembre 2012.

Il est également proposé aux membres du conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à :

- attribuer 3 076,00 € au Centre Social Imagine pour l'encadrement des NAP pour une période de 23 semaines de janvier à juillet 2017. Le versement de cette subvention sera opéré au fur et à mesure de la présentation des documents attestant la bonne tenue de l'activité. Cette dépense sera imputée à l'article fonctionnel 92255 et au compte nature 6574.
- attribuer une subvention de 16 274,00 € au Comité des Oeuvres Sociales de la Ville. Cette dépense sera imputée à l'article fonctionnel 92020, compte nature 6574.

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à engager ces dépenses et les imputer aux articles fonctionnels et compte nature correspondants.